



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Gel des avancements : Non à la triple peine pour les PE

C'est une proposition explosive que vient de dévoiler le journal *Les Echos*. Pour réduire les dépenses publiques, le gouvernement réfléchirait à l'hypothèse de geler l'avancement des fonctionnaires. En clair, aucun changement d'échelon en 2015 synonyme de 1,2 milliards d'euros d'économie. Info ou intox ? Ce scénario aurait été avancé par le ministre Vincent Peillon. Ce dernier dément formellement. Mais, le fond du débat est ailleurs. L'exécutif qui s'est engagé à réduire les dépenses publiques de 50 milliards d'euros d'ici 2017, voire davantage afin de financer les baisses de charges et d'impôts pour les employeurs, a trouvé sa cible : les fonctionnaires.

A défaut d'un « gel » intégral de l'avancement, d'autres pistes seraient aussi à l'étude selon *Les Echos* : supprimer les réductions d'ancienneté, qui permettent un avancement accéléré, allonger la durée des échelons de trois mois, ou encore une baisse de la proportion des promotions.

Le SNUipp-FSU juge toutes ces pistes totalement inacceptables. Un *casus belli* alors que les fonctionnaires subissent un gel de leur salaire depuis quatre ans, et que plus particulièrement les PE, à qualification égale, ont des salaires en bas de l'échelle et des avancements de carrière « de tortue ». Avec ce gel des avancements, c'est la triple peine pour les enseignants des écoles.

Aujourd'hui, les changements d'échelon constituent la seule possibilité d'évolution garantie des salaires sans pour autant que cela suive le coût de la vie.

Pour rappel, les enseignants du primaire attendent toujours des engagements du gouvernement pour que l'ISAE soit alignée sur l'ISOE du second degré. Pour l'heure, la grande majorité des enseignants des écoles a été exclue de toute mesure des chantiers métier.

Le SNUipp-FSU demande au gouvernement de faire toute la lumière sur sa position. Un démenti formel et explicite est indispensable. Le SNUipp-FSU rappelle que l'heure doit être au dégel salarial afin de restaurer le pouvoir d'achat des fonctionnaires. Aujourd'hui, il envisage d'agir en ce sens dans l'unité la plus large.

**Paris, le 6 février 2014**